BUREAU DES MINES ET DE L'ÉNERGIE (BME)
UNITÉ TECHNIQUE DE SISMOLOGIE (UTS)
Delmas 31 - 33, rue Jacques 1er # 11, Haiti
Tél: (509) 41 03 36 60 / e-mail:uts.haiti@gmail.com

Bulletin sismique de la République d'Haïti pour la période allant du 1er au 31 octobre 2024

Selon les observations faites à partir des réseaux locaux (Ayiti-séismes et UTS) et régionaux (Cuba, Jamaïque et République Dominicaine), l'activité sismique en Haïti pour la période allant du 1er au 31 octobre 2024 est marquée par la survenue de 69 séismes de magnitudes comprises entre 1,2 et 3 (Figure 1). Le mois d'octobre a connu une hausse de 12 secousses par rapport à celui de septembre 2024.

Parmi le nombre de séismes notés, 98,5 %, soit 68, ont une magnitude inférieure ou égale à 3 et 49 %, soit 34, ont une profondeur inférieure ou égale à 10 km. Les séismes survenus en mer sont au nombre de 32, soit 46 %, ce qui laisse supposer un risque de tsunami si les conditions avaient été réunies (faille en mer, magnitude minimum de 6,5, profondeur maximum de 50 km).

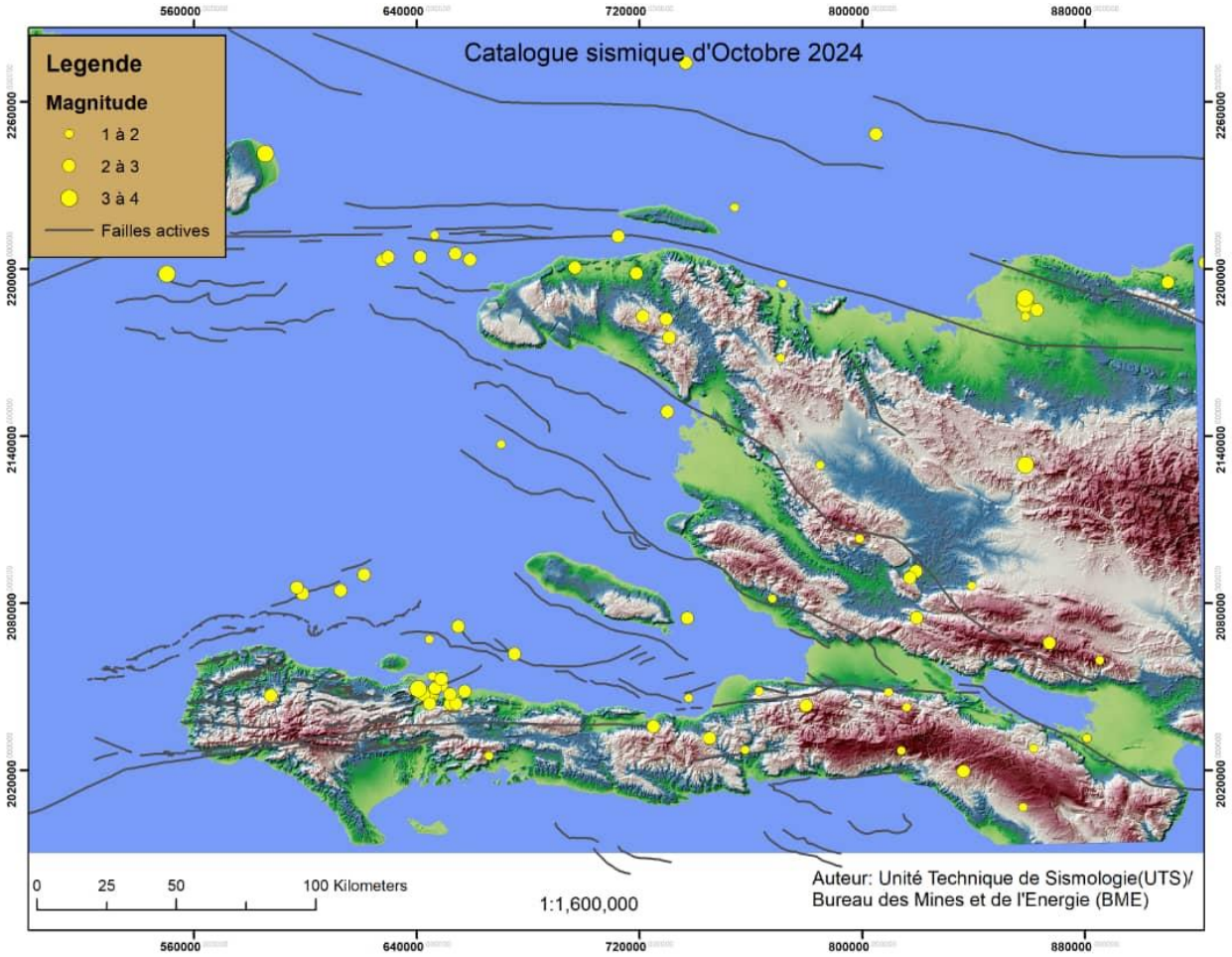


Figure 1. Carte des épicentres des séismes enregistrés au cours du mois d'octobre 2024

Les détails des activités sismiques pour les dix départements géographiques d'Haïti sont consignés dans le tableau 1 ci-dessous.

Départements	Nombre total de séismes enregistrés
Nord-Ouest	16
Ouest	11
Nippes	10
Sud	9
Grand'Anse	6
Centre	6
Nord	4
Sud-Est	4
Artibonite	3
Total	69

Tableau 1 : Résumé de l'activité sismique en Haïti, classée par ordre décroissant du nombre de secousses par département pour la période allant du 1er au 31 octobre 2024

D'après ce tableau, le département le plus secoué du territoire au cours du mois d'octobre 2024 est le Nord-Ouest avec 16 séismes sur les 69 notés, soit 23 %. Les autres départements ont enregistré 53 séismes variant de 11 à 3 soit 76,8 %.

Vu et approuvé par:

Claude Preptit, Ing.
Directeur Général du BME